
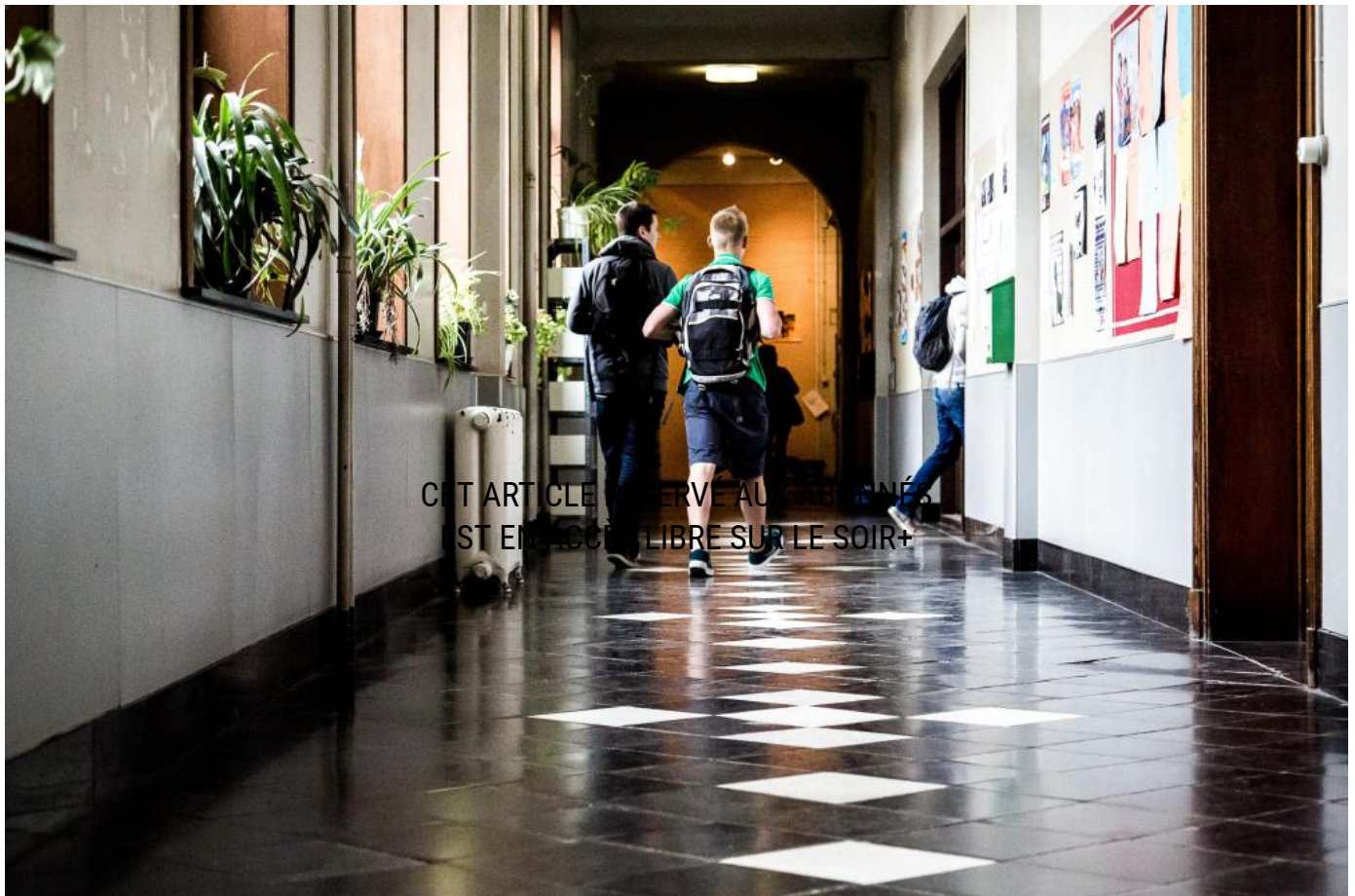


# Pacte d'excellence: comment motiver les élèves avec un tronc commun creux?

MIS EN LIGNE LE 27/03/2018 À 13:20

 V. TIBAU, ENSEIGNANT DANS LE 1ER DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le fiasco de la réforme du premier degré, qui prévoit le passage automatique des élèves de première en deuxième commune et qui contraint les élèves échouant au CE1D à passer par une deuxième S, n'invite pas à l'optimisme quant aux autres réformes qui toucheront l'enseignement secondaire.



*L'enseignement secondaire fait l'objet de nombreuses réformes décrites dans le cadre du Pacte d'excellence. - Belga.*

**B**ien que le Pacte pour un enseignement d'excellence soit le résultat d'une concertation sans précédent, il est l'objet de nombreuses critiques de la part du corps enseignant qui ne se reconnaît pas toujours dans les pistes privilégiées. De plus, l'allongement du tronc commun semble prématuré à un moment où la réforme du premier degré n'a pas encore eu le temps de produire tous ses effets. En outre, tout changement ne se révèle positif que s'il tient compte des réalités du terrain. Dans le cas contraire, l'effet obtenu peut être l'inverse de celui recherché. **Pour en savoir plus et gérer ces paramètres.**



Une des mesures phare du Pacte est l'allongement du tronc commun jusqu'à 15 ans. La possibilité offerte à chaque élève de découvrir des domaines variés est un projet séduisant en soi. Il peut alors « s'ouvrir à la pluralité des activités humaines » avant de poser un choix en toute connaissance de cause au terme de la troisième année.

Cette bienveillance est trompeuse sous bien des aspects. C'est un véritable leurre de croire que le jeune, auquel on aura imposé une formule toute faite, va, par son esprit de découverte et de curiosité, prendre cette obligation ferme de trois années comme une chance unique de travailler consciencieusement son orientation ! C'est oublier la psychologie de l'adolescent qui n'est plus « naturellement » tourné vers ce que lui proposent les adultes mais qui va plutôt chercher à s'affirmer en remettant en cause le système éducatif dans lequel il évolue et en manifestant le désir de poser des choix.

### Etrange démarche...

Et justement, ne plus laisser aucun choix, tel est le paradoxe de ce tronc commun dont un des objectifs est pourtant d'éduquer l'élève à se déterminer sur son avenir (1). Drôle de démarche pédagogique que celle de lui retirer les activités complémentaires en 1<sup>re</sup>, les cours à options en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>... En d'autres termes, le peu d'heures dans une grille horaire sur lesquelles il a un pouvoir de décision et qui constitue dans sa semaine une véritable bouffée d'oxygène.

Le Pacte fait preuve d'un paternalisme des plus autoritaires en jugeant l'élève incapable de se prononcer sur son devenir avant d'avoir accompli ses trois années. C'est la négation même des différences qui caractérisent nos jeunes par un modèle « éducatif » qui voudrait les mettre tous en ordre de marche vers une même direction ! Sous couvert de faire preuve de philanthropie et de pédagogie, quelle est la justification d'un enfermement dans un carcan de trois années ? Cela pourrait s'apparenter à un véritable calvaire pour un certain nombre qui n'y trouveraient pas leur place : une démotivation croissante verrait le jour avec le risque de déboucher sur une résistance accrue à toute forme d'apprentissage. De plus, ce calvaire se prolongerait d'une année en cas d'échec à l'épreuve externe (2) ! C'est la première raison pour laquelle on obtiendrait alors l'inverse de l'effet recherché par un système trop rigide, trop cadenassé sans aucune liberté de choix jusqu'à 15 ans.

En continuant la visite sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies. Le site utilise en effet des cookies pour afficher des contenus et des services qui correspondent à vos centres d'intérêt, mais aussi pour établir des statistiques d'audience. **Pour en savoir plus et gérer ces paramètres.**

Perte d'enthousiasme

Déjà, à l'heure actuelle, ceux qui ont obtenu des résultats trop justes au CEB décrochent dès les premières semaines de leur 1re. À force d'accumuler les mauvais résultats, ils deviennent très négatifs à partir de janvier et durant une bonne partie de leur 2e. En général, ils vivent très mal l'obligation d'une 2e S surtout s'ils avaient mûri un projet d'orientation. J'ai vu certains d'entre eux perdre leur sourire, souffler à chaque demande du professeur. Je les ai vus régresser dans leur apprentissage et, bien souvent, se transformer en « cas disciplinaire ». D'autres dépérissent, ne complètent plus leurs notes de cours, ni leurs interrogations. En revanche, quelques-uns tirent profit de leur 2e S et la réussiront. Ils sont souvent des « victimes » du passage automatique de la 1re à la 2e. En 1re, ils ne se sont pas investis sachant que, de toute manière, leur place dans l'année supérieure était assurée d'office. Très souvent, ils réagissent trop tard en abordant leur 2e dans le même état d'esprit pensant à tort qu'ils auront toujours l'occasion de se rattraper.

Enfin, un certain nombre sont systématiquement « oubliés » par les réformes : les élèves en réussite. Eux non plus ne méritent pas d'être coincés dans un tel système. Qu'ont-ils fait pour qu'on les empêche de rejoindre la filière de transition dès la troisième ? Trois années de patience dans un tronc commun où, quoi qu'en disent les idéalistes du Pacte, tout dépassement n'est pas envisageable au vu de l'hétérogénéité des classes, mais aussi des branches prévues au programme ! N'est-ce pas pour eux une perte de temps de suivre des cours d'atelier pratique durant trois années alors qu'ils se destinent plutôt à des études supérieures après le secondaire ? S'attendent-ils à ce qu'on les prive de cours à options qui leur donneraient l'occasion de se dépasser ? Ils ne demandent qu'une seule chose qui n'est pas très populaire aux yeux de nos représentants politiques : que leurs capacités intellectuelles soient stimulées, et depuis un certain temps, l'école le leur refuse !

## De plus en plus théorique

Une autre réalité de terrain négligée par le Pacte (et non des moindres pour la réussite de son tronc commun !) est que le 1er degré est majoritairement dispensé par des écoles d'enseignement général. (Trop) rares sont les cas où ces établissements proposent des filières complètes dans le technique et le qualifiant. Celles-ci ne sont donc pas équipées en locaux ou en matériel performant pour organiser les cours les plus pratiques du futur programme. Dans ces conditions, il n'est pas envisageable que le jeune puisse tirer parti de ces matériels qui exigent des investissements que beaucoup d'écoles ne pourront pas

réaliser. Pourtant, ces dernières ne doivent pas « se limiter à l'analyse livresque d'objets techniques » mais doivent mettre sur pied des « ateliers au sein desquels des travaux pratiques seraient organisés (3) ». Cet enseignement plus pratique ne sera que l'ombre de lui-même car il ne pourra être donné que de manière plus théorique. L'objectif déclaré par le Pacte de compenser la perte d'une année des actuelles filières techniques et qualifiantes ne sera dans ces conditions pas rempli : les élèves qui désirent s'orienter vers ces filières perdront bel et bien un an de leur scolarité.

## Incompréhensibles fusions

Il est temps de terminer par une des mesures les plus critiquées, la « fusion » de certaines branches théoriques : le français regroupé avec le latin, l'histoire avec la géographie (et les « anciennes » options d'économie et de sciences sociales !). L'enseignement du latin sera imposé durant les 2e et 3e années à raison de deux périodes par semaine. Même si l'intention est louable, imposer ce cours à chaque élève est une mesure contre-productive. Plusieurs écoles le font déjà en 1re année. Nous pouvons le déplorer pour toutes les qualités de cette branche, mais une majorité d'entre eux ne le choisiront pas l'année suivante : manque d'intérêt, manque de motivation, manque d'investissement... Nous ne voyons pas en quoi le rendre obligatoire durant deux années pourrait améliorer le niveau de ces élèves qui finiront plutôt par prendre cette matière en grippe.

D'autre part, ceux qui sont intéressés par le latin ne pourront plus avoir 4 heures par semaine en 2e et 3e. Ils devront se satisfaire d'un cours de deux heures donné de manière utilitaire, en appui du français. Comment pourraient-ils alors assimiler le vocabulaire, les déclinaisons, la grammaire pour qu'une fois arrivé en 4ème le professeur puisse se concentrer sur le commentaire des textes ? Ce dernier se verra obligé de reprendre la matière vue de nos jours en 2e et 3e. Quel appauvrissement ! Aux yeux des concepteurs du Pacte, le package « sciences humaines » (4 périodes par semaine) se veut « intégratif, pluridisciplinaire, composé de quatre disciplines à parts égales – histoire, géographie, sociologie, économie politique ». Il « présenterait l'avantage d'une formation "regroupée", moins dispersée en termes de contenus (4) ». Autrement dit, le Pacte menace l'existence même de ces quatre disciplines condamnées à coexister au sein d'un cours « fourre-tout », à se contenter au mieux d'une période chacune. De plus, elles ne seraient plus vues comme des branches à part entière : elles devraient être intégrées dans une seule matière à différents visages. **Pour en savoir plus et gérer ces paramètres.**

## Les dangers de l'oubli

Le cours d'EDM de l'enseignement libre nous montre un avant-goût de ce que cela pourrait être avec des thématiques qui font tomber des pans entiers de matières pourtant cruciales. Par exemple, en histoire, ne sont plus enseignées : l'évolution de l'homme durant la Préhistoire, les civilisations du Moyen-Orient, y compris l'Égypte, avec au préalable la sédentarisation et la mise au point de l'écriture. Dans les années supérieures, c'est une course-poursuite permanente avec le programme tant les périodes à couvrir sont énormes pour une seule année. L'excellence rimerait-elle avec l'oubli de l'homme et de son passé ? Une société qui omet de transmettre son passé aux générations futures a-t-elle encore un avenir ? La montée des extrémismes politique et religieux ne doit-elle pas pousser à renforcer l'enseignement de l'histoire ? Ce cours est le seul qui allie à la fois des valeurs citoyennes et un regard critique. Il est le seul qui pousse les jeunes à prendre du recul sur le présent et à les informer sur les dangers qui menacent la démocratie.

En guise de conclusion, une des clés de l'apprentissage qui, pourtant, n'a pas été prise en compte par le Pacte est la motivation. Rester trois années dans des groupes d'une grande hétérogénéité sans choix possible ne contribuera pas à l'augmenter quel que soit d'ailleurs le profil de l'élève ! Un tronc commun qui devient creux en se vidant de sa substance ne sera profitable à personne, y compris la société de demain.

(1) Selon la Charte des référentiels (approuvée par le Gouvernement le 25/10/17), une des finalités du tronc commun est de permettre à l'élève de « s'ouvrir à la pluralité des activités humaines dans la perspective d'un choix positif et mûrement réfléchi d'étude » et d'« opérer des choix » (Charte des référentiels, p. 5). Nous nourrissons pas mal de doutes sur cette ouverture à la pluralité des activités humaines étant donné les conditions dans lesquelles elle se ferait en réalité. (2) Cfr Rapport de la journée de consensus du 20 janvier 2018, p. 19. C'est la mesure du Pacte la plus inhumaine qui consiste à enfermer le jeune face à ces difficultés durant quatre années. Comment ne peut-il pas être dégoûté du système scolaire et finir par en sortir prématurément ? (3) Cfr Avis n°3 du Groupe Central, p. 51. (4) Ibid., p. 53.

En continuant la visite sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies. Le site utilise en effet des cookies pour afficher des contenus et des services qui correspondent à vos centres d'intérêt, mais aussi pour établir des statistiques d'audience. **Pour en savoir plus et gérer ces paramètres.**